



Paris, le 18 octobre 2023
N° 31651/ARM/DMAé/DIR
N° 71/2023/RPAA2023

DÉCISION

OBJET : délégation consentie pour certains actes pris en matière de marchés publics et accords-cadres.

Le directeur de la maintenance aéronautique,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3232-15 à R. 3232-21 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié, organisant l'exercice des attributions de l'ordonnateur principal du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2021 portant organisation de la direction de la maintenance aéronautique et modifiant divers arrêtés intéressant le ministère de la défense,

Décide :

- I. Décisions de réceptions, procès-verbaux de constatation, décisions d'autorisation de paiement d'acompte, et demandes de dérogation(s) émises en application du Chapitre IX du CAC armement

Article 1.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer les décisions de réception, les procès-verbaux de constatation, décisions d'autorisation de paiement d'acompte, et demandes de dérogation(s) émises en application du Chapitre IX du CAC

armement, pour les marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- M. le contre-amiral François Guichard, adjoint au sous-directeur « opérations », dans la limite des attributions de la sous-direction des opérations ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement François Rogéré, chef du département pilotage des projets du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du département ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Daniel Thomas, adjoint au chef du département pilotage des projets du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du département ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Renaud Charlet, directeur de l'Opération d'ensemble de Soutien Transverse en charge de l'innovation, du numérique et du bout en bout (OST), dans la limite des attributions de l'opération ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Jean-Bernard Huguet-Lebrere, responsable projets, dans la limite de ses attributions au sein de l'OST ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{ère} classe des études et techniques de l'armement Marc Valadas, responsable projets, dans la limite de ses attributions au sein de l'OST ;
- M. le colonel Pierre Salles, directeur du segment de soutien « avions de chasse », dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le lieutenant-colonel Sébastien Barthélémy, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le commandant Franck Mazaud, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le lieutenant-colonel Gilles Mortet, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. le capitaine de corvette Rachid Bahaj, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de chasse » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{ère} classe des études et techniques de l'armement Emmanuel Mornay, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de chasse » ;
- Mme l'ingénieure en chef de l'armement Anne-Hélène Briand, responsable du Pôle de Conduite du Soutien (PCS) Rafale et Mirage 2000, dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le colonel Cédric Legrand, directeur du segment de soutien « avions de transport et école », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- Mme l'ingénieur en chef de l'armement Julie L'Ebraly, directeur adjoint du segment de soutien « avions de transport et école », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Cédric Adam, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le commandant Hervé Saigre, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;

- M. le lieutenant-colonel Karl Ancival, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le commandant Morgan Dubois, adjoint opération, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le lieutenant-colonel Olivier Houssé, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le capitaine Benoît Dejean, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Florian Bertrand, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de transport et école » ;
- M. le capitaine de vaisseau Tanguy Morvannou, directeur du segment de soutien « avions de support opérationnel », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Jean-Sébastien Vauthier, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le capitaine de corvette Anthony Haelewyn, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le lieutenant-colonel Thierry Boissinot, responsable projets, dans la limite de ses attributions des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- Mme la capitaine Béatrice Gillet, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le capitaine de frégate Gaël Dianteill, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. le lieutenant de vaisseau Maxime Pasquet, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Thierry Chang, responsable du plateau ATL2, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « avions de support opérationnel » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Olivier Mary, directeur du segment de soutien « hélicoptères », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Dominique Marre, responsable du Pôle de Conduite du Soutien (PCS) hélicoptères, dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Arnaud Hautière, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur civil de la défense divisionnaire Frédéric Robert, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Vincent Propson, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le capitaine de vaisseau Christophe Houdaille, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;

- M. le lieutenant-colonel Sébastien Suzan, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le lieutenant-colonel Michael Beauperthuy, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Gilles Lardoeyt, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme le capitaine de frégate Sophie Sacchi, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme la capitaine de corvette Julie Prévautel, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le colonel Christophe Gauthier, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Karl Lampla, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Laurent Faure, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le lieutenant Ludovic Marche, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Mathieu Janniaud, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Jérémy Ona, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- M. le commandant Yoann Gaubicher, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « hélicoptères » ;
- Mme la colonelle Janik Le Guen, directeur du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques », dans la limite des attributions du segment de soutien ;
- M. le lieutenant-colonel Marc Lahouel, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. le Lieutenant-colonel Eric Minatchy, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur en chef de 2^{ème} classe des études et techniques de l'armement Olivier Muller, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. le capitaine Pierre Legrand, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « systèmes sol-air d'information et de communication aéronautiques » ;
- M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe des études et techniques de l'armement Pascal Merrien, directeur du segment de soutien « drones, sûreté et environnement », dans la limite des attributions du segment de soutien ;

- Mme l'ingénieure cadre technico-commerciale Sylvie Levécot, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le capitaine Guillaume Verhaeghe, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le lieutenant Vincent Moisy, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'ingénieur des études et techniques de l'armement Pierre-Louis Rathouin, adjoint opération, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- Mme l'ingénieur civil divisionnaire de la défense Nathalie Rafanot, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment « drones, sûreté et environnement »
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Mathieu Boirel, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le commandant Gérard Giner, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- Mme le lieutenant Edith Mevel, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. l'ingénieur cadre technico-commercial Thomas Fiault, responsable projets, dans la limite des attributions du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le lieutenant de vaisseau Arnaud Parcé, adjoint opération, dans la limite de ses attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- Mme le capitaine Loubna Chaharoumane, responsable projets, dans la limite des attributions au sein du segment de soutien « drones, sûreté et environnement » ;
- M. le colonel Maximilien Debrenne, chef du bureau transformation numérique, dans la limite des attributions du bureau ;
- M. le commissaire principal Laurent Malézé au sein de la division gestion contrats de la sous-direction « achat » ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Marc Jourdain de Muizon, adjoint au sous-directeur « systèmes et techniques du maintien en condition opérationnelle aéronautique », dans la limite des attributions de la sous-direction ;
- Mme l'ingénieure civile de la défense hors classe Isabelle Pergent, cheffe du service des systèmes d'information, de la sous-direction des systèmes et techniques du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du service ;
- M. le lieutenant-colonel Roger Prévost, adjoint au chef du service des systèmes d'information, de la sous-direction des systèmes et techniques du maintien en condition opérationnelle aéronautique, dans la limite des attributions du service ;
- M. le capitaine de vaisseau Henri Berling, chef de projet « démantèlement » ;

II. Signature des bons de commande et commandes sur provision

Article 2.1.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du pouvoir adjudicateur et au titre des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- les bons de commande sur table de prix ou sur catalogue dans la limite du seuil de sept (7) millions d'euros HT ;
- les bons de commande sur provision ou commandes sur provisions dans la limite du seuil de un (1) million d'euros HT.
 - o M. l'ingénieur en chef de 2^{ème} classe des études et techniques de l'armement Patrick Walton, chef du bureau passation des contrats au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. l'ingénieur civil de la défense Guy Burriat, adjoint au chef du bureau passation des contrats de la sous-direction « achats ».

Article 2.2.

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer, au nom du pouvoir adjudicateur et au titre des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) :

- les marchés subséquents, les bons de commande sur table de prix ou sur catalogue et les bons de commande sur provision ou commandes sur provisions dans la limite du seuil de cinq cent (500) mille euros HT ;
 - o Mme l'ingénieure cadre technico-commercial Clélia Gaillard, cheffe de division actes complexes « avions de support opérationnel » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. l'ingénieur cadre technico-commercial Christophe Marie, chef de division actes complexes « avions de chasse » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. l'ingénieur cadre technico-commercial Benjamin Deberle, chef de division actes complexes « drones, sûreté et environnement » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o M. le commissaire principal Morgan Rorive, chef de division actes complexes « SIC aéronautiques » au sein de la sous-direction « achats »,
 - o Mme l'ingénieure principale des études et techniques d'armement Céline Galiana-Lorca, cheffe de division actes complexes « avions de transport et école » au sein de la sous-direction « achats ».
 - o M. l'ingénieur cadre technico-commercial Serge Bouquillon, chef de division « actes additionnels » au sein de la sous-direction « achats ».
 - o Mme le commissaire de première classe Marjorie Jourda, adjointe du chef de division « actes additionnels » au sein de la sous-direction « achats ».
 - o M. le commissaire de deuxième classe Clément Robert, chef de division « actes de faible montant » au sein de la sous-direction « achats ».

III. Signature des ordres de service

Article 3.

Délégation est donnée à la personne désignée ci-après, à l'effet de signer, les ordres de services pris dans le cadre de l'exécution des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la DMAé :

- M. l'ingénieur en chef de 2^{ème} classe des études et techniques de l'armement Patrick Walton, chef du bureau passation des contrats au sein de la sous-direction « achats », dans la limite du seuil de 15 millions d'euros HT.

IV. Signature des décisions de maintien de pénalités

Article 4.

Délégation est donnée à la personne désignée ci-après, à l'effet de signer les décisions de maintien de pénalités, prises dans le cadre de l'exécution des marchés publics et accords-cadres de la compétence de la DMAé :

- M. le commissaire principal Laurent Malézé, au sein de la Division Gestion Contrats de la sous-direction « achats ».

V. Abrogation des précédentes décisions

La décision n° 27580/ARM/DMAé/DIR du 1^{er} septembre 2022 est abrogée.

VI. Publication

La présente décision sera publiée au RPAA et sur le site internet suivant : www.achats.defense.gouv.fr.

IGHCA Marc HOWYAN
Directeur de la maintenance aéronautique

« original signé »

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :
- Tous services DMAé

COPIES :
- archives.